

Le Marché Bio

C'est le premier samedi de chaque mois de 14 h à 17h (sauf janvier) que se retrouvent une douzaine de producteurs bio sur la place de Bleurville, pour proposer leurs produits. Les prochaines éditions s'animeront autour d'un thème précis.

Le samedi 5 février 2011 : animation sur le thème de la fabrication du fromage avec dégustations.

Le samedi 5 mars 2011 : animation sur le thème du commerce équitable avec dégustations de café et de chocolat.

Toute l'équipe de l'Association du Marché Bio sera heureuse de vous accueillir sur ses différents stands.

Manifestations diverses concernant l'ensemble du territoire

9 janvier : Concert de l'Epiphanie à 15 heures à l'église de Monthureux par Chœur d'Enfants et Voix d'Adultes.

30 janvier : Assemblée Générale du Club Vosgien à Lironcourt

5 février : Cross Départemental des pompiers, Monthureux

19 février : loto à Claudon, 20 h 30

20 février : bourse aux greffons par les Croqueurs de pommes, de 9h30 à 11h30, Maison Pour Tous à Monthureux

Du 28 février au 4 mars : stage cirque par la Compagnie l'Odyssee, gymnase du Pervis à Monthureux

5 mars : taille avec les Croqueurs de Pommes à Tignécourt de 14h à 17h

5 mars : théâtre les Z'Amateurs à la Maison pour Tous à 20h

26 février, 5 et 12 mars : Théâtre de Claudon à la salle d'Attigny

12 mars : loto de l'USVS, Maison Pour Tous à Monthureux

12 mars : taille formation/entretien avec les Croqueurs de Pommes à Regnévelle de 14h à 17h

12 et 13 mars : tournoi départemental de tennis de table au gymnase à Monthureux

23 mars : animation bibliothèque à Dombrot le Sec

25 mars : Assemblée Générale de l'Odyssee, 20h30 à la salle des associations, Monthureux

26 mars : Assemblée Générale de l'association Familiale Intercommunale à 16 h, Maison pour Tous à Monthureux

18 janvier, 8 février, 1^{er} et 22 mars : Cinéma à la Maison Pour Tous, Monthureux sur Saône

7 janvier, 4 février, 11 mars et 1^{er} avril : de 14h à 16h activités manuelles et moment convivial avec les bénévoles du Secours catholique, à la Maison Pour Tous à Monthureux

9 et 10 avril : 5^{ème} Rencontres Natur'Images à Tignécourt

Rappel des permanences et des différents services

- Le Relais de Services Publics et la Maison de l'Emploi :

Ouverts tous les jours, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Ce dispositif de proximité met à disposition des outils informatiques pour accueillir, informer et orienter les demandeurs d'emploi, les salariés, les créateurs d'entreprises ou autres acteurs économiques (inscriptions Pôle Emploi, actualisation mensuelle, rédaction de CV, etc.).

Possibilité également de rencontrer l'assistante sociale de la DVIS, tous les mardis, de 9 h à 12 h (sur rendez-vous), et de consulter à distance les services de la CAF et de la CPAM par visioconférence pendant les heures d'ouverture.

- Halte-garderie itinérante « L'Arbre à Mômes » :

Monthureux-sur-Saône (03.29.08.30.15) : le mardi de 8h à 18h, le vendredi des semaines impaires de 8h30 à 17h30

Dombrot-le-sec (03.29.07.82.87) : le jeudi de 8h à 18h

- Animations Jeunesse :

Pour être informés de toutes les actions et animations destinées à la jeunesse au niveau local, cliquez sur <http://jeunes.saone.over-blog.com>

- Déchetterie : au Pôle d'Activités (Mont-de-Savillon), les lundis et samedis de 8h à 12h, les jeudis de 13h à 17h.

Sont acceptés : ferraille, carton, plastique, papier, gravats, déchets verts, bois, encombrants, céramiques, verre, boitage métallique.

Informations pratiques :

116, rue de l'Eglise – 88410 Monthureux-sur-Saône

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h

Tél. : 03.29.07.57.84 – Fax : 03.29.09.04.75 – Courriel : pays.saonevosgienne@wanadoo.fr

Ce journal est imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



La Saône Vosgienne

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes n°23 (Décembre 2010)

Le Mot du Président

Ce numéro 23 du Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes outre un article consacré à la Commune de Dombrot-le-Sec est principalement dédié à l'environnement dans notre Communauté de Communes.

Notre territoire s'est fortement engagé dans cette problématique avec une implication forte dans la protection des chiroptères, alias les chauves-souris pour laquelle nous pilotons désormais un programme européen Natura 2000. Engagement également dans le difficile problème des déchets pour lequel nous aurons besoin d'un comportement citoyen de **tous** si nous voulons maîtriser les coûts et maintenir un environnement préservé pour nos enfants et petits enfants. Engagement aussi dans un projet ambitieux de Parc Naturel Régional dont l'idée de création progresse aussi bien dans notre territoire Vosgien que chez nos voisins et amis des Communautés de Communes voisines de Haute-Saône et de Haute Marne. Engagement toujours dans un programme ambitieux de réhabilitation de l'assainissement non collectif largement engagé dans ce genre et montré en exemple actuellement dans l'ensemble du Département.

La Communauté de Communes vient également de décider le lancement de deux programmes importants dans le domaine de son développement : l'un pour mettre en place un nouveau programme d'aide à la mise à bon niveau de confort des personnes de plus de 60 ans et à l'aide aux propriétaires pour l'isolation de leur maison, l'autre pour permettre la création d'une station service libre service à Monthureux-sur-Saône et rétablir un service indispensable au commerce du chef-lieu et à la population locale.

Je terminerai ce mot du Président en vous présentant, au nom du personnel et des 47 élus de la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne nos Meilleurs Vœux pour l'année 2011 qui arrive à grands pas.

Alain ROUSSEL, Président

Le Programme d'Intérêt Général à l'heure du bilan

En 2007, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) avait lancé sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne un Programme d'Intérêt Général qui vient d'arriver à son terme. Il avait notamment un but qualitatif, en favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et en aidant l'amélioration des logements dits indignes. Le programme soutenait également la création de logements locatifs dans des bâtiments anciens.

L'opération n'a pas touché l'ensemble des propriétaires concernés. 71 dossiers ont été déposés pour différents travaux permettant le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées. Le montant total des travaux engendrés par les propriétaires occupants représente 474 450€. Le taux de subventions accordé variait selon l'objectif des travaux, de 15% à 70%.

La réalisation de logements locatifs a également été soutenue. Le montant total des travaux s'élève à 511 841€. Les propriétaires pouvaient obtenir jusqu'à 65% d'aides, dont 35% de l'ANAH et 5% de la Communauté de Communes. Le Pays de la Saône Vosgienne a ainsi financé 13 523€ pour les travaux de ces logements locatifs.

Au total, ce sont 282 978€ de subventions qui ont été obtenues sur ce Programme d'Intérêt Général, ce qui nous encourage à reconduire cette opération dès 2011.

Anne SOYER, Agent de développement

Une commune : Dombrot le Sec

DOMBROT-LE-SEC se situe à l'ouest des Vosges, fait partie de l'arrondissement de Neufchâteau et du Canton de Vittel. La commune est aussi limitrophe des cantons de Bulgnéville, Lamarche, Monthureux-sur-Saône et proche de celui de Darney. C'est une commune rurale d'une superficie de 1 847 ha dont près de 370 ha de forêt communale et 100 ha de bois privés. Situé au sud du plateau lorrain, et plus précisément dans les Monts Faucilles, le village est implanté à une altitude voisine de 400 mètres, avec à l'ouest du territoire : le "Hautmont" culminant à 498 mètres et au sud le Col du "Haut de Salin" 403 mètres, limite de partage des eaux entre la mer du Nord et la Méditerranée, Dombrot étant dans le versant Nord, géré par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Le "Vair" prend sa source sur la commune ainsi que l'"Anger" ; le sol à dominante calcaire laisse facilement s'écouler et s'infiltrer l'eau, phénomène à l'origine du nom de "Dombrot-le-Sec".

Peuplée de 368 habitants au dernier recensement (2004), la commune enregistre une relative stabilité autour de 385 habitants à ce jour, loin des 420 habitants de 1970, et des 598 en 1800, époque durant laquelle Contrexéville en dénombrait 647.

L'activité agricole est importante, 10 exploitations exercent sur le territoire pour une majorité d'entre elles selon des pratiques culturelles préservant le gîte hydrominéral de Contrexéville-Vittel. Par ailleurs, bon nombre de salariés exercent leur activité au pôle d'embouteillage d'eau minérale Contrexéville-Vittel. La commune compte 9 entreprises artisanales et a la capacité d'en accueillir dans la nouvelle zone « sur l'Etang ».

Dombrot-le-Sec hérite d'un riche patrimoine historique et architectural : son Eglise fortifiée Saint Brice classée à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1904, construite en grés bigarré, possède de remarquables chapiteaux du 13^e, de style roman dans sa partie ancienne et de style gothique flamboyant pour le chœur. Son Château, dont l'origine remonte à la fin du 10^e siècle, de nombreuses fois remanié, fut incendié en 1639 sur ordre de Richelieu ; reconstruit en 1715, de style classique, il possède une cour d'honneur bordée de gracieuses niches sculptées et un magnifique parc.

Fontaines et lavoirs sont dispersés dans le bas du village. En outre, un Guéoir de grande dimension rappelle l'intense activité qui existait autour du transport (lavage des sabots de chevaux).

Aujourd'hui, après une période de mise en place de l'assainissement collectif, d'enfouissement des divers réseaux, de la création de la Salle des Fêtes, de la remise en ordre des bâtiments communaux, de la création d'un cimetière, d'un lotissement, d'une zone artisanale, l'équipe municipale travaille sur le projet d'aménagement de bourg, mais aussi au niveau du maintien des services (Agence Postale Communale, Halte-garderie, Ecole, Périscolaire, Cantine, Repas à domicile). Ces réalisations ont pu être mises en place par les diverses structures intercommunales. La commune a le projet de future bibliothèque, et continue à soutenir les associations locales que sont les chasseurs, les footballeurs, les jeunes et les anciens, ainsi que l'Association Activités Dombriennes qui anime le village.

C'est dans cette évolution intercommunale que nous pensons à un avenir.

Le Maire, Bernard SALQUEBRE

La semaine de réduction des déchets

La Communauté de Communes a réalisé pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets trois opérations de sensibilisation.

Emile MONTEMONT a passionné son auditoire sur les différentes techniques de compostage et de réhabilitation de nos déchets organiques. Jean-Paul MOUGEOT et l'association MINOS ont su surprendre les visiteurs par la réhabilitation d'objets divers, nous laissant entrevoir toutes les possibilités de réemplois de certains de nos objets rejetés. Enfin, une sensibilisation, lors de nos achats au quotidien, permettant de réduire sensiblement nos détritrus, avec le support d'un jeu de l'oie.

Ce sont 60 visiteurs qui ont eu le courage, malgré le mauvais temps, de nous rencontrer sur les trois communes qui nous ont accueillies, Lironcourt, Lignéville et Monthureux sur Saône. C'est aussi environ 200 élèves qui ont pu pendant cette semaine bénéficier d'outils pédagogiques et participer à cette sensibilisation.

Un grand merci à tous les participants, élus, intervenants et visiteurs et bon tri !!!!!

Jacques COTTEREAU, responsable de la Commission Problématique Déchets

Chiroptères ? Vous avez dit « Chiroptères » ?

C'est dans un objectif de préservation de la richesse écologique tout en maintenant les activités humaines que Natura 2000 a été lancé à l'échelle européenne. Cette démarche, encadrée par deux directives européennes : la directive Oiseaux (1979) et la directive Habitats-Faune-Flore (1982), se traduit sur le territoire par la désignation de sites Natura 2000.

La démarche Natura 2000 est basée sur la concertation et la contractualisation. Ainsi un comité de pilotage, composé des acteurs du territoire concerné et présidé par un élu, est constitué pour chaque site. Ce comité de pilotage élabore un document d'objectifs qui permet de définir les actions nécessaires à la préservation des espèces et habitats d'intérêt européen qui ont justifié la création du site. Ce document est composé d'un diagnostic écologique et socio-économique, d'une analyse des enjeux et de propositions d'actions de gestion. La réalisation de ces actions se fait par le biais de contrats ou de chartes basés sur le volontariat.

C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne concernée par le site « Gîtes à chiroptères de la Vôge » s'est portée volontaire pour porter cette démarche. Ainsi la Communauté de Communes veille à la rédaction du document d'objectifs avec le soutien de la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine (CPEPESC Lorraine).

Sur le territoire de la Communauté de Communes, six communes sont concernées (Châtillon-sur-Saône, Gignéville, Martinville, Monthureux-sur-Saône, Regnéville, Tignécourt), mais ce site Natura 2000 comprend aussi six autres gîtes répartis sur trois communautés de communes voisines (Communautés de Communes du Val de Vôge, du Pays de Saône et Madon, des Marches de Lorraine).

Le site Natura 2000 a été désigné pour protéger des gîtes à chauves-souris utilisés principalement lors de la reproduction et de l'hivernage. On y trouve 12 espèces sur les 22 recensées en Lorraine, dont certaines sont menacées au niveau européen par la destruction de leurs habitats et de leurs terrains de chasse, par la pollution ou encore par des dérangements répétés. La protection de leurs gîtes doit contribuer à la reconstitution ou au maintien des populations existantes. Le périmètre Natura 2000 « Gîtes à chiroptères de la Vôge » comprend des combles et des caves de bâtiments et un tunnel abritant en particulier, le Petit rhinolophe et le Grand murin.

Le Grand murin est l'une des plus grandes espèces de Lorraine. Bien représentée au niveau régional, cette espèce forme de grosses colonies dans les combles des bâtiments. La plus grosse colonie connue de Grand murin du département des Vosges est comprise dans le périmètre. Le Grand murin chasse principalement dans les milieux forestiers. Le Petit rhinolophe quant à lui a presque disparu de Belgique, d'Alsace et de Suisse et a disparu du Luxembourg et du nord de la France. On peut le reconnaître facilement car il s'enveloppe tête en bas dans ses ailes. Cette espèce a besoin d'un territoire comportant une forte densité de corridors, tels que les haies, pour survivre. Natura 2000 devrait permettre de financer des mesures de gestion appropriées aux différents gîtes dans l'objectif de sauvegarder notre patrimoine naturel.

Sylvain FLORIOT, Président du Comité de Pilotage du site « Gîtes à chiroptères de la Vôge »

A propos de...

Opération vergers

L'opération programmée d'amélioration des vergers vient de se terminer par la distribution des lots de 5 pommiers de variétés locales à la trentaine de personnes qui les avaient réservés. Hervé Destrigneville et Emile Montémont étaient là pour prodiguer de précieux conseils de plantation et de soins. Si vous êtes intéressés, sachez que l'opération peut être reconduite l'an prochain : **il est impératif de s'inscrire à l'accueil avant le 28 février 2011**, dernier délai. Rappelons que la Communauté de Communes se charge de l'animation de cette opération et que les arbres sont cédés à prix coûtant.

Distinction

Depuis plusieurs mois, Philippe Maillard est installé au pôle d'activités de Mont de Savillon où il a créé sa propre entreprise : « Sculpteur de la Nature ». Il a été aidé et soutenu dans cette installation par le Relais de Service Public ainsi que par le cabinet « Essor et Développement ».

Ces efforts viennent d'être récompensés par la remise du « Trophée du dynamisme et de l'innovation 2010 » des mains de Philippe Cousin directeur territorial ERDF Vosges.

Danielle PICOT, vice-présidente chargée de la commission Animation - Communication